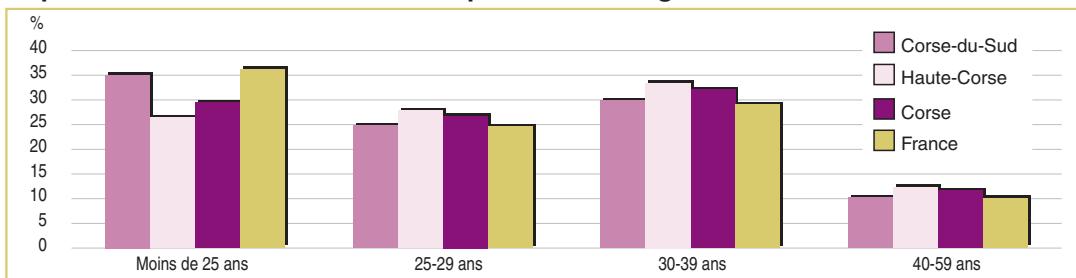


Minima sociaux versés par les Caf

Bénéficiaires de l'API au 31 décembre 2008

	Corse-du-Sud	Haute-Corse	Corse	France
Allocataires de l'API (nombre)	234	413	647	171 059
Population couverte par l'API (nombre)	590	1 041	1 631	476 693
Population couverte par rapport à la population totale (%)	0,4	0,7	0,6	0,8

Répartition des allocataires de l'API par tranche d'âge au 31 décembre 2008

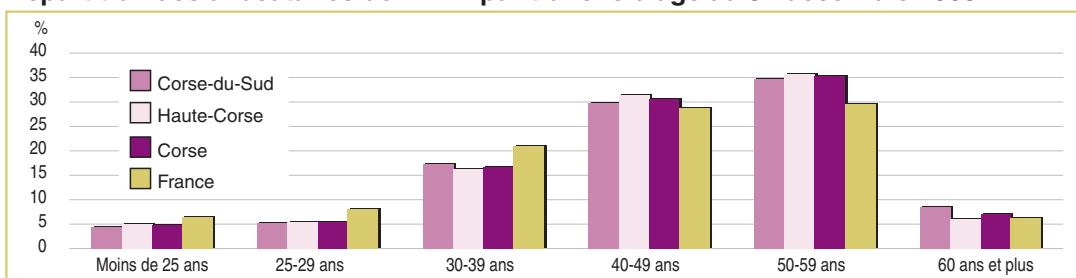


Source : Caf 2008.

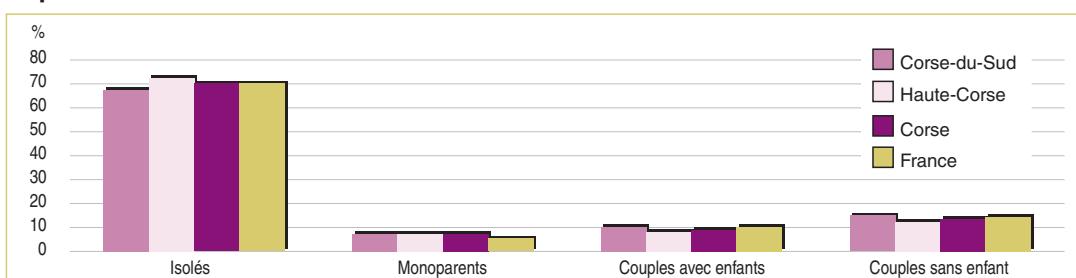
Bénéficiaires de l'AAH au 31 décembre 2008

	Corse-du-Sud	Haute-Corse	Corse	France
Allocataires de l'AAH (nombre)	2 193	2 679	4 872	789 142
Population couverte par l'AAH (nombre)	3 325	3 842	7 167	1 172 930
Population couverte par rapport à la population totale (%)	2,4	2,4	2,4	1,9

Répartition des allocataires de l'AAH par tranche d'âge au 31 décembre 2008



Répartition des allocataires de l'AAH selon la situation familiale au 31 décembre 2008



Source : Caf 2008.

En décembre 2008, les Caisses d'allocations familiales (Caf) de Corse ont versé le Revenu minimum d'insertion (RMI) à 4 683 allocataires. Au total, en tenant compte des familles des allocataires, 7 784 personnes sont couvertes par la prestation, soit 2,6 % de la population régionale. Ce taux est inférieur à la moyenne nationale (3,0 %) alors qu'il était nettement supérieur au début des années 2000. Néanmoins, cette situation d'ensemble masque de grandes disparités au sein de la région. La part de population concernée par le RMI est en effet beaucoup plus élevée en Haute-Corse qu'en Corse-du-Sud. Elle est presque deux fois supérieure à Bastia qu'à Ajaccio.

Pour 35 % des bénéficiaires, le RMI constitue l'unique ressource. De plus, 29 % des allocataires disposent, outre le RMI (et éventuellement d'autres prestations), de ressources extérieures. Cette proportion a fortement augmenté au cours de la dernière décennie, illustrant le rôle que joue cette prestation en matière d'insertion. Fin 2008, le montant moyen mensuel versé par les Caf de Corse s'élève à 397 €.

Les personnes vivant seules sont les principaux bénéficiaires de cette prestation sociale. Les familles monoparentales représentent quant à elles 27 % des allocataires, proportion en nette augmentation depuis le début des années 2000. Par ailleurs, le RMI s'adresse en Corse à une population plus âgée que sur le continent. Contrairement à la moyenne nationale, les allocataires de 50 à 59 ans sont plus nombreux en Corse que ceux âgés de 30 à 39 ans.

Par ses conditions d'éligibilité, l'Allocation de parent isolé (API) s'adresse à une population spécifique, presque exclusivement féminine et relativement jeune (77 % ont moins de 35 ans). En décembre 2008, les Caf de Corse ont versé l'API à 647 allocataires, 25 % de moins qu'en 2000. En comptant les enfants bénéficiaires, ce sont au total 1 631 personnes qui sont concernées. La quasi-totalité des allocataires sont à la tête de familles monoparentales, dont 88 % avec un ou deux enfants et 12 % avec trois enfants ou plus.

En décembre 2008, l'Allocation aux adultes handicapés (AAH) est versée par les Caf de Corse à 4 872 personnes. En tenant compte des conjoints, enfants et autres personnes à charge, 7 167 personnes sont couvertes par cette prestation. Elle concerne ainsi 2,4 % de la population totale, un peu plus qu'au niveau national (1,9 %). L'AAH s'adresse principalement aux personnes isolées sans enfant (70 %). En Corse, les bénéficiaires sont plus âgés que sur le continent : seulement 27 % ont moins de 40 ans contre 35 % en moyenne nationale.

N.B. : ces résultats sont issus de l'exploitation des données gérées par les caisses d'allocations familiales. Les bénéficiaires de minima sociaux versés par la Mutualité sociale agricole ne sont donc pas pris en compte. Les Caf concentrent 96 % des allocataires du RMI, 97 % des allocataires de l'API et 95 % des allocataires de l'AAH.

Allocataires : personne qui remplit les conditions pour ouvrir droit à une prestation familiale, sociale ou liée au logement.

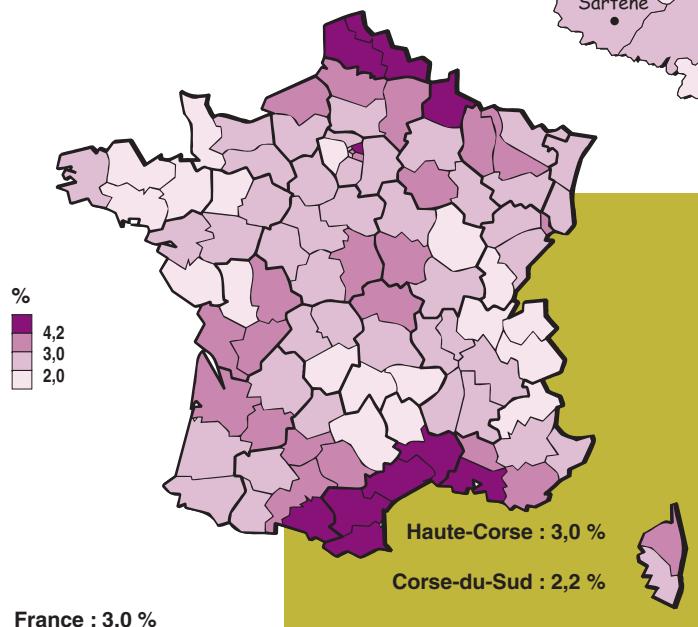
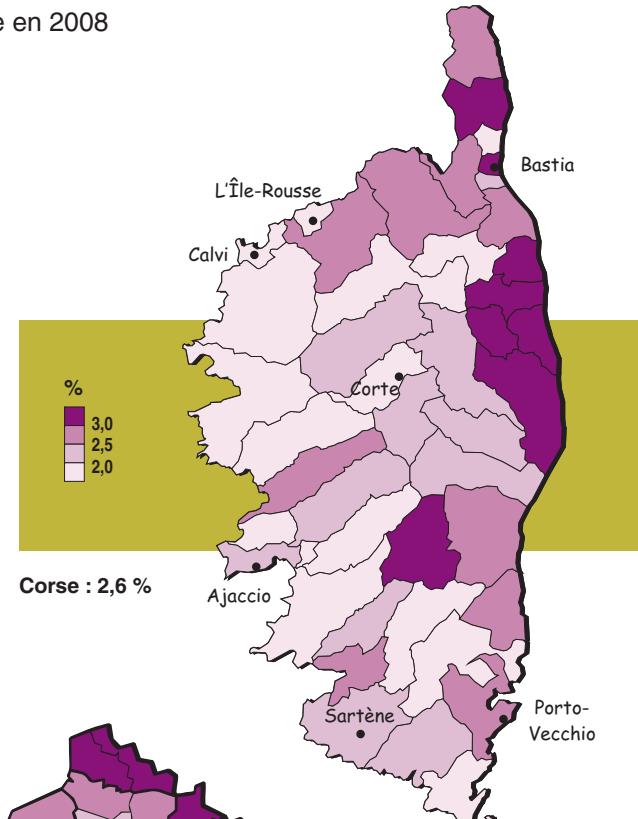
Population couverte : population composée des personnes appartenant à la famille d'un allocataire. Elle comprend donc, outre l'allocataire, son conjoint éventuel et, s'il y a lieu, les enfants et autres personnes à charge.

Allocataires du RMI

Part de la population couverte en 2008

Population allocataire couverte

Il s'agit des personnes appartenant à la famille d'un allocataire bénéficiant du RMI. Elle comprend l'allocataire, son conjoint éventuel et, s'il y a lieu, les enfants et autres personnes à charge. La population couverte est rapportée à la population régionale.

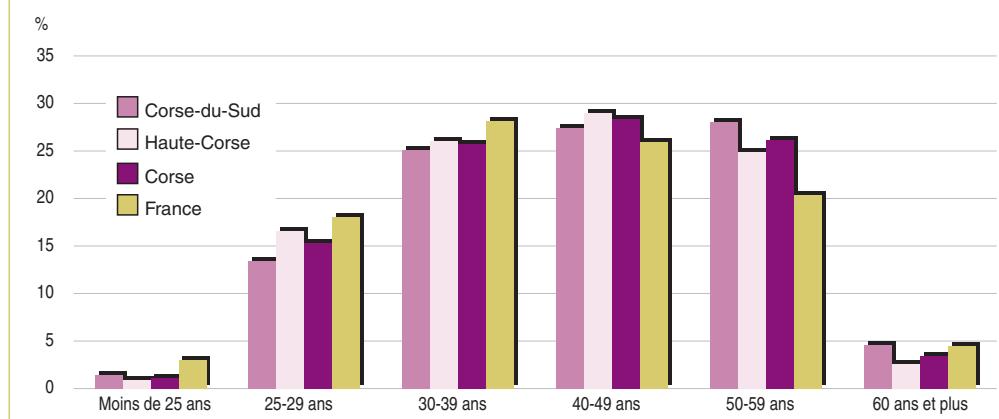


Source : Caf 2008 - Insee, RP06.

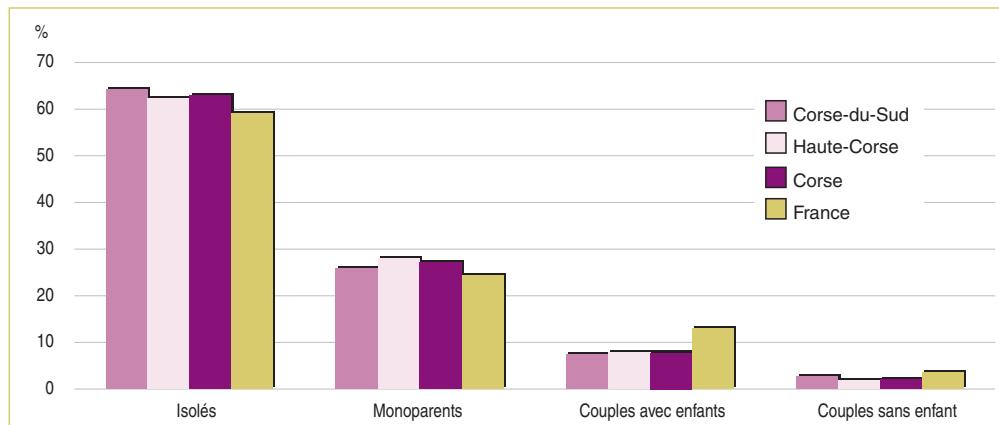
Bénéficiaires du RMI au 31 décembre 2008

	Corse-du-Sud	Haute-Corse	Corse	France
Allocataires du RMI (nombre)	1 840	2 843	4 683	983 807
Population couverte par le RMI (nombre)	3 020	4 764	7 784	1 872 274
Population couverte par rapport à la population totale (%)	2,2	3,0	2,6	3,0

Répartition des allocataires du RMI par tranche d'âge au 31 décembre 2008



Répartition des allocataires du RMI selon la situation familiale au 31 décembre 2008



Source : Caf 2008.